



PROGRAMME

Master Saddle Fitting Consultant



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

INTRODUCTION

Bienvenue à la formation international de Consultant(e) Spécialisé(e) dans l'Ergonomie d'Equitation (Master Saddle Fitting Consultant)

Merci d'avoir choisi une formation au MSFC, institut de formation international où sont dispensées des formations professionnelles uniques et reconnues dans le domaine du bien-être du cheval et du cavalier, de l'adaptation et de la confection de selles. En choisissant d'étudier au Formation International du MSFC, vous investissez dans un enseignement qui vous aidera à bâtir un avenir prospère. Nous soutiendrons votre apprentissage en vous proposant une expérience éducative conçue pour vous aider à libérer au maximum votre potentiel.

L'objectif de ce guide d'étude est de vous informer sur :

- le fonctionnement de nos formations modulaires
- les attentes que vous devrez avoir lors de la semaine pratique
- les évaluations pratiquées

*Nous vous souhaitons de nombreuses heures
d'étude intéressantes !*

HORAIRES PENDANT LES SEMAINES PRATIQUE

Horaires scolaires :

09h00 – 10h30

10h30 – 11h00 Pause-café

11h00 – 12h30

12h30 – 13h30 déjeuner

13h30 – 15h00

15h00 – 15h30 Pause-café

15h30 – 17h00

19h30 - diner

Après les heures de formation officielles, vous devez vous entraîner ensemble ; des chevaux et des selles sont disponibles.

Localisation : Formation internationale de saddle fitting et sellerie des Deux-Sèvres,
France : La Boutinière, 79320 Moutiers-sous-Chantemerle

Dates de la formation de saddle fitting : 7-13 septembre 2026

6-12 septembre 2027

Formation supplémentaire de reflocage : 14-18 septembre 2026

13-17 septembre 2027

Public Concerné

- Professionnels de la filière équine : ostéopathes, maréchaux ferrants, vétérinaires, techniciens dentaires équins, enseignants d'équitation, selliers...
- Personnes en reconversion.
- Personne à la recherche d'une formation professionnelle.

Un niveau de connaissance de base en anatomie du cheval et en équitation est recommandé.

Niveau de connaissances préalables nécessaire :

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissances suivant :

Une bonne connaissance des chevaux en tant que cavalier et/ou propriétaire est nécessaire : savoir manipuler un cheval en sécurité, connaître les grandes tendances de l'équitation, être à l'aise autour des chevaux et avec le jargon cavalier.

Qu'est-ce que l'enseignement à distance ?

L'enseignement à distance permet aux stagiaires d'étudier en dehors de l'établissement, à leur propre rythme. Également appelé « apprentissage en distanciel » ou « apprentissage flexible », il offre une grande liberté d'organisation à celles et ceux qui souhaitent se former sans subir les contraintes des systèmes d'enseignement traditionnels.

Cette méthode constitue une solution idéale pour les personnes dont les engagements professionnels ou familiaux ne leur permettent pas de suivre de formation en présentiel, à temps plein ou à temps partiel.

Égalité des chances

Le MSFC, ainsi que l'ensemble de ses stagiaires, s'engagent à ne pratiquer aucune

forme de discrimination à l'égard des étudiants, des enseignants ou du personnel, fondée sur le sexe, la couleur, l'origine, l'âge, la religion, l'orientation sexuelle ou le handicap.

Évaluation des stagiaires

Nous nous efforçons en permanence d'améliorer la qualité de nos formations, de nos services et des supports pédagogiques mis à disposition.

Afin de nous aider à maintenir des standards élevés et à proposer des formations répondant aux besoins de l'industrie équine comme à ceux des stagiaires, il vous sera demandé de remplir un formulaire d'évaluation à la fin de la formation.

ÉVALUATION

Le stagiaire sera testé sur ses connaissances et compétences par :

- un examen en ligne avec de courtes questions ouvertes
- une évaluation pratique
- un document écrit d'un cas d'étude d'un cheval que vous avez traité à la maison (avec photos), à envoyer par email

L'évaluation pratique comprend :

- une évaluation de la conformation et du mouvement du cheval ; réaliser des mesures du dos du cheval ;
- une évaluation de la selle et identification des défauts
- un ajustement de selle pratique (« saddle fitting actuel »)

Si vous avez réussi les trois parties de l'évaluation, vous recevrez le certificat MSFC et vous utiliserez le titre et le logo enregistré de "Master Saddle Fitting Consultant".

LA FORMATION

L'action de formation entre dans la catégorie des actions de prévue par l'article L. 6313-1 du code du travail.

1. Objectif de la formation

La formation a pour objectif de former des professionnels compétents dans les domaines du saddle fitting et du rider fitting, en leur transmettant les connaissances théoriques, les compétences techniques et les aptitudes entrepreneuriales nécessaires à l'exercice autonome de ces métiers.

La finalité de la formation est de **permettre l'installation professionnelle** des diplômés dans l'une de ces deux spécialités, conformément aux exigences de la pratique et aux standards de la profession.

2. Compétences visées

À l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- évaluer et ajuster un matériel de sellerie en respectant la biomécanique du cheval et la posture du cavalier ;
- conseiller les cavaliers et les propriétaires sur le choix, l'entretien et l'adaptation du matériel équestre ;
- diagnostiquer les problématiques liées à une mauvaise adaptation du matériel
- communiquer de manière professionnelle avec les différents acteurs du secteur équin (vétérinaires, instructeurs, selliers, entraîneurs) ;
- exercer son activité dans le respect des règles de sécurité, d'éthique et de bien-être animal ;
- gérer et développer une activité professionnelle indépendante (gestion, marketing, relation client, réglementation).

La **durée totale de la formation** est de **un an**. La durée d'un an est calculée à partir du jour où l'inscription est signé et après le délai de rétraction.

Cette période inclut l'ensemble du parcours de formation, à savoir l'enseignement théorique à distance, les sessions pratiques sur site ainsi que les évaluations et examens finaux. (voir aussi article IV Organisation de l'action de formation)

Les objets d'évaluation :

A. Anatomie

Le stagiaire doit avoir des connaissances sur :

- la construction d'un squelette et du système musculaire
- la fonction des muscles, ligaments et tendons
- la système locomoteur

Le stagiaire doit être capable de palper les structures (par exemple le squelette et les muscles) les plus importantes nécessaires à une analyse efficace du problème de selle et/ou de dos.

B. Physiologie

Le stagiaire doit avoir des connaissances sur :

- les méthodes d'entraînement chevaux existantes
- la fonction musculaire
- la reconnaissance les comportements douloureux

C. Conformation

Le stagiaire doit :

- avoir des connaissances sur conformation normale
- décrire les anomalies de conformation
- décrire les conséquences pour le Saddle Fitting
- décrire les anomalies des sabots/pieds

D. Système locomoteur et biomécanique

Le stagiaire doit avoir des connaissances sur :

La locomotion normale :

- reconnaître et désigner différentes allures
- reconnaître et nommer les anomalies de locomotion et les boiteries
- décrire la biomécanique du dos du cheval

E. Connaissance de la selle

Le stagiaire doit avoir des connaissances sur :

- comment une selle est construite
- comment reconnaître les arçons réglables
- reconnaître les défauts de selle
- reconnaître et désigner l'influence d'une selle tordue
- nommer l'influence des différentes formes d'arçons à selle
- désigner les possibilités de réglages de la selle
- reconnaître les différents types de flocage
- comment faire un contrôle de sécurité complet sur une selle

F. Ergonomie de la selle = SADDLE FITTING

Le stagiaire doit avoir des connaissances sur :

- l'ajustement d'une selle
- l'équilibre de la selle
- l'adéquation d'une selle pour ce cheval/cavalier
- la manière de trouver la selle la mieux adaptée
- utilisation de différents systèmes de mesure
- l'utilisation correcte des tapis thérapeutiques

G. Influence du cavalier = Rider fitting

Le stagiaire doit avoir des connaissances sur :

- la posture anatomique correcte sur le cheval
- le manière de reconnaître et nommer les défauts de conformation
- l'influence d'un cavalier tordu sur le dos du cheval

G. Reconnaître les problèmes causés par une selle

Le stagiaire doit avoir des connaissances sur :

- la preuve physique d'une selle mal ajustée
- la preuve mentale d'une selle mal ajustée
- la manière de reconnaître les problèmes d'entraînement causés par une selle mal ajustée
- le moment ou envoyer chez un vétérinaire ou un ostéopathe

H. Nutrition

Le stagiaire doit avoir des connaissances sur :

- la condition alimentaire d'un cheval
- la capacité a mesurer l'état du cheval
- le protocole nutritionnel de base

I. Conception et ajustement de le bridon/ filet et des mors

Le stagiaire doit avoir des connaissances sur :

- L'anatomie de la tête de cheval
- * l'ajustement d'une bridon
- la manière de trouver le bridon/filet la mieux adaptée et bouclées correctement
- l'anatomie des mors

L'EXAMEN PRATIQUE

L'examen pratique comprend **trois parties de 30 minutes chacune** :

1. **Contrôle complet du cheval et réalisation des mesures**
 2. **Vérification des défauts de selle**
 3. **Recherche de la selle la mieux adaptée**
-

Déroulement de l'évaluation

Lors de l'évaluation pratique, vous serez jugé(e) sur :

- vos **connaissances**,
- vos **compétences techniques**,
- votre **analyse dans des situations complexes**,
- et votre **attitude professionnelle**.

L'examen se déroule **en français**.

Chaque étape vous sera clairement expliquée avant de commencer.

Partie 1 : Contrôle complet du cheval et réalisation des mesures (30 min)

Présentez-vous au cheval et au cavalier.

Renseignez-vous sur l'historique du cheval, sa gestion, son niveau d'équitation, etc.

Décrivez le cheval qui se tient devant vous (sexe, robe, type, marques distinctives, cicatrices...).

Analysez sa conformation et mentionnez les éventuels défauts, en précisant leur influence sur l'ajustement de la selle.

Vérifiez la symétrie des épaules, puis examinez le dos, le passage de sangle et les zones musculaires superficielles et profondes.

Ensuite :

- Réalisez les **gabarits (templates)** et prenez les mesures nécessaires.
 - **Ne commencez jamais les mesures avant d'avoir examiné le dos !**
 - Vérifiez l'absence de boiterie et observez la locomotion.
 - Contrôlez le bridon/filet et le mors.
 - Notez toutes vos observations sur le **formulaire de saddle fitting**.
-

Partie 2 : Saddle Fitting (30 min)

Vous disposerez de **10 selles** au total : un mélange de selles de dressage, de saut et polyvalentes/mixtes.

Placez chaque selle brièvement sur le dos du cheval, décrivez ce que vous observez (points positifs, points négatifs, ajustements possibles) et **sélectionnez jusqu'à trois selles** à examiner plus en détail.

Essayez de déterminer **la selle la mieux adaptée** et expliquez clairement vos choix.

Si l'essai n'est pas encore parfait, indiquez ce que vous souhaiteriez modifier (par exemple : une taille plus petite pour le cheval, un panneau plus profond, une selle plus grande pour le cavalier, un quartier plus long, etc.).

Notez toutes vos observations et propositions sur le formulaire de saddle fitting.

Partie 3 : Vérification des défauts de selle (30 min)

Vous examinerez **six selles présentant divers défauts**.

Contrôlez chaque selle selon le protocole de sécurité et notez **tous les défauts détectés**.

Les résultats vous seront communiqués dans les plus brefs délais.

Une fois les résultats de l'examen en ligne et de l'étude de cas validés, vous recevrez votre **certificate MSFC**.

L'évaluation est menée de manière équitable et objective. Les résultats de chaque partie sont d'abord discutés entre les évaluateurs avant de rendre la décision finale. Les conclusions et recommandations seront présentées collectivement en fin de matinée ou d'après-midi.

Aucune révision du résultat n'est possible.

Règles de réussite, d'échec et de reprise

Un candidat est **reçu** s'il obtient une note minimale de **6/10** pour **chaque partie** de l'examen (théorique et pratique).

En cas d'échec à l'une des parties :

- Le candidat pourra participer à une session de rattrapage pour la ou les parties non validées, sauf s'il renonce à cette possibilité.
- Les candidats inscrits également à la formation de reflocage pourront profiter de cette période pour retravailler la partie non réussie et la repasser, sans frais supplémentaires.
- Si possible, une session de repêchage pourra être proposée le jour même (ou pendant le stage de sellerie/reflocage).

En cas de nouvel échec, il sera nécessaire de reprendre l'ensemble des trois parties lors d'une nouvelle session.

- L'examen en ligne peut être repassé autant de fois que nécessaire — aucune limite de tentatives n'est imposée.

RECLAMATIONS ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Ce règlement énonce vos droits en tant qu'étudiant (ou formateur) et décrit les modalités d'interaction entre les membres du programme. Malgré tous les efforts déployés pour appliquer correctement la réglementation et garantir de bonnes relations, des difficultés peuvent survenir.

Réclamations

Vous pouvez déposer une réclamation si vous estimez que certains accords ne sont pas respectés ou si un résultat attendu ne se produit pas et que vous en subissez un préjudice. Bien entendu, vous ne pouvez pas déposer de plainte concernant les résultats d'examen.

Les réclamations sont importantes ! Elles permettent de résoudre des problèmes dans des cas précis. Elles incitent également le programme à revoir attentivement la réglementation et les accords et à les modifier si nécessaire.

PROCÉDURE DE TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

Article 1 – Définitions

Dans la présente procédure, on entend par :

- **Réclamant (plaignant) :**
Le bénéficiaire de la formation qui introduit une réclamation.
Une réclamation ne peut être introduite que par l'apprenant concerné.
- **Personne mise en cause :**
Le prestataire de formation et/ou toute personne intervenant pour son compte.
- **Réclamation :**
Toute expression écrite d'insatisfaction concernant l'organisation, le contenu, le déroulement ou les conditions de la formation.
- **Traitement de la réclamation :**
Analyse, instruction et réponse apportée à la réclamation par le prestataire de formation.

Article 2 – Objectifs de la procédure

La présente procédure a pour objectifs :

- de garantir une prise en compte équitable et rigoureuse des réclamations ;

- de proposer un cadre clair de traitement et, le cas échéant, de médiation ;
- de contribuer à l'amélioration continue de la qualité des formations proposées.

Article 3 – Principes généraux

- La procédure est accessible, transparente et impartiale.
- Toute réclamation est traitée avec confidentialité.
- Le traitement des réclamations respecte les règles de protection des données personnelles.

Article 4 – Dépôt d'une réclamation

1. L'apprenant est invité, dans un premier temps, à signaler toute difficulté directement auprès du prestataire de formation afin de rechercher une solution amiable.
2. En l'absence de solution satisfaisante, une réclamation formelle peut être adressée par écrit au prestataire de formation.
3. La réclamation doit comporter :
 - o le nom et les coordonnées du réclamant ;
 - o l'intitulé de la formation concernée ;
 - o une description précise des faits ;
 - o la date de la réclamation.
4. La réclamation peut être rédigée en **français ou en anglais**.

Article 5 – Réception et accusé de réception

- Un accusé de réception est adressé au réclamant **dans un délai de 10 jours ouvrés** suivant la réception de la réclamation.
- Le réclamant est informé des modalités et délais de traitement.

Article 6 – Instruction de la réclamation

- Le prestataire analyse la réclamation de manière objective.
- Il peut, si nécessaire, demander des informations complémentaires ou organiser un échange avec le réclamant.
- Une solution amiable est recherchée prioritairement.

Article 7 – Réponse à la réclamation

- Une réponse écrite et motivée est apportée au réclamant **dans un délai maximal de deux mois** à compter de la réception de la réclamation.
- La réponse peut comporter, le cas échéant, des mesures correctives ou des actions d'amélioration.

Article 8 – Recours externe

Si la réclamation ne peut être résolue de manière satisfaisante, le réclamant peut saisir un tiers indépendant à des fins de médiation.

(le cas échéant : coordonnées communiquées sur demande)

Article 9 – Suivi et amélioration continue

- Les réclamations sont enregistrées dans un registre dédié.
- Elles sont analysées dans le cadre de la démarche d'amélioration continue afin de prévenir toute récurrence.

Article 10 – Conservation des données

Les éléments relatifs aux réclamations sont conservés pendant **5 ans**, dans des conditions garantissant leur confidentialité.

Article 11 – Confidentialité

Toute personne impliquée dans le traitement d'une réclamation est tenue à une obligation de confidentialité.

Article 12 – Entrée en vigueur

La présente procédure entre en vigueur le **1er janvier 2026**.

Responsabilité

Le MSFC n'est pas responsable de la perte ou du vol d'effets personnels. Il ne saurait être tenu responsable des accidents ou incidents survenant pendant les cours, sauf en cas de négligence avérée de sa part.

En cas d'urgence pendant la formation, les stagiaires doivent prévenir immédiatement le coordinateur du cours.

Sécurité et santé

Lors de la semaine de formation pratique, il est vivement conseillé de porter une tenue adaptée et sécurisée pour travailler au contact des chevaux, notamment des chaussures de sécurité.

Le port du casque de protection est obligatoire à chaque séance montée.

Votre interaction avec les chevaux doit être sûre et respectueuse.

Vie privée

Le respect de la vie privée des stagiaires est garanti. Les informations personnelles recueillies ne sont accessibles qu'au personnel autorisé du MSFC et ne sont utilisées qu'à des fins administratives ou pédagogiques.

Procédure d'accueil des personnes en situation de handicap

Organisme : Master Saddle Fitting Consultant (MSFC)

Formation : Consultant(e) Spécialisé(e) dans l'Ergonomie d'Équitation (Saddle Fitting)

1. Principe général

MSFC s'engage à étudier toute demande d'inscription de personnes en situation de handicap, conformément à la réglementation en vigueur.

Chaque situation fait l'objet d'une analyse individuelle afin d'évaluer la compatibilité entre les capacités du candidat, les exigences pédagogiques de la formation et les conditions de sécurité.

Il est important que vous signaliez tout handicap éventuel lors de votre inscription.

2. Spécificités de la formation

La formation comprend :

- Des manipulations de chevaux
- Des interventions en milieu équestre
- Des activités physiques (observation, manipulation de matériel, ajustement de selles)
- Des déplacements sur terrains parfois irréguliers

Ces activités comportent des risques physiques et nécessitent une autonomie motrice, sensorielle et cognitive suffisante.

3. Limites d'accessibilité

Certaines situations de handicap peuvent rendre la participation à la formation incompatible avec :

- Les exigences de sécurité
- Le bien-être des chevaux

- La sécurité du stagiaire
- Les objectifs pédagogiques

Dans ces cas, MSFC peut être amené à refuser l'accès à la formation, lorsque les adaptations raisonnables ne permettent pas de garantir un environnement sécurisé.

4. Étude de la demande

Toute demande est examinée par le référent handicap de l'organisme.

L'analyse porte sur :

- La nature du handicap
- Les capacités fonctionnelles
- Les contraintes de la formation
- Les possibilités d'aménagement raisonnable

5. Orientation alternative

En cas d'impossibilité d'accueil, MSFC s'engage à orienter le candidat vers :

- Des organismes spécialisés
- Des formations alternatives
- Des dispositifs adaptés

6. Référent handicap

Le Dr. Gerry van Oossanen est le référent handicap de MSFC et désigné pour accompagner les candidats dans leurs démarches.

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

Comment fonctionne la formation ?

La formation Saddle Fitting est divisée en deux parties complémentaires :
une **partie théorique (formation à distance)** et une **partie en présentiel**.

La partie théorique comprend :

- Un manuel de formation illustré, avec des textes détaillés, schémas et photographies, vidéos.....en ligne sur notre plateforme ;
- Les documents remis lors des travaux pratiques.

Cette formation est conçue pour être compatible avec un emploi à temps plein.

Vous pouvez étudier à votre propre rythme, depuis chez vous, et vous connecter quand cela vous convient le mieux, en fonction de votre emploi du temps et de votre vie familiale. L'examen théorique se déroule en ligne, ce qui vous permet de le passer au moment qui vous convient le mieux.

La partie en présentiel

Pour les semaines d'études en présentiel, vous serez inscrit(e) à la première session disponible. Si vous avez un empêchement, il vous suffit de nous prévenir à l'avance — au moins six semaines avant la date prévue (sauf urgence bien sûr) — et nous reporterons votre participation à la session suivante.

Quels sont les coûts ?

Le prix de l'action de formation est fixé à 4800€ ; la formation est exonérée de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code général des impôts.

Le stagiaire s'engage à payer la prestation selon les modalités de paiement suivantes :

- **Après un délai de rétractation** mentionné à l'article 5 du présent contrat, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 30% (1440€).

Après le versement d'un acompte de **30%** du montant total de la formation, l'étudiant bénéficie d'un accès officiel à la formation, **qui commence par la partie théorique en enseignement à distance**. À ce stade, l'étudiant reçoit ses manuels d'étude ainsi que ses identifiants de connexion pour accéder à la plateforme en ligne où sont disponibles l'ensemble des cours, ressources pédagogiques et outils d'apprentissage.

- Le paiement du solde (3360€), à la charge du stagiaire, est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation, est payable en 4 échéances

- Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par prélèvement SEPA.

Tout au long de la formation, un service d'assistance pédagogique est à disposition pour répondre aux questions, accompagner l'étudiant dans son parcours et assurer un suivi personnalisé.

Notre détails de banque:

IBAN : FR76 3004 7142 5100 0214 9340 195

BIC : CMCIFRPP

Au nom de SARL Equine Sellerie et Formation

CIC Quest

15 Place Notre Dame

79300 Bressuire

France

Les frais d'inscription comprennent : accès à notre plateforme en ligne, un ensemble gabarit pour mesurer le cheval, du café/thé/cookies, l'hébergement dans notre luxueux gîte de groupe avec piscine chauffée et tous les repas.

La formation est-elle reconnue ou certifiée ?

Notre formation en saddle fitting est reconnue à l'international et bénéficie de plus de 20 ans d'expérience dans le domaine.

Le MSFC fait partie des organismes officiellement **reconnus par l'*International Equine Fitters Directory***, un répertoire indépendant regroupant les saddle fitters, bit fitters, bridle fitters et harness fitters du monde entier.

Cette reconnaissance atteste de la qualité et du sérieux de notre enseignement, et fait de notre programme une référence incontournable pour les professionnels équins, les entreprises du secteur, les cavaliers et les propriétaires de chevaux.

La formation est certifiante : une certification officielle de saddle fitter est délivrée dès

lors que les trois volets de l'examen (théorique, pratique et étude de cas) sont validés avec succès.

Existe-t-il des aides au financement ?

Le Master Saddle Fitting Consultant (MSFC) France a officiellement obtenu la certification Qualiopi. 🎉

Cette certification reconnue par l'État français atteste de la qualité des processus mis en œuvre pour nos actions de formation. Elle reflète notre engagement constant à proposer une formation sérieuse, structurée et exigeante dans le domaine du saddle fitting. Obtenir Qualiopi représente beaucoup de travail, de réflexion et d'amélioration continue. C'est aussi une étape importante pour le développement de la formation de Consultant(e) Spécialisé(e) dans l'Ergonomie d'Équitation, et pour la reconnaissance du métier de saddle fitter.

Notre déclaration d'activité (NDA) est enregistrée sous le numéro 75790175979 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine.

Tout le monde peut-il devenir stagiaire ?

Oui, c'est possible ! Les seules conditions requises sont les suivantes :

- parler français
- avoir 18 ans ou plus - il n'y a pas de limite d'âge supérieure
- avoir de l'expérience dans le maniement des chevaux
- avoir une certaine expérience de l'équitation ; vous devez être capable de monter à cheval pendant quelques minutes afin de pouvoir vérifier si la selle choisie est la

bonne.

Puis-je étudier à l'étranger ?

Oui, c'est possible ! Vous pouvez étudier depuis n'importe où dans le monde.

Y a-t-il des délais à respecter ?

Le temps nécessaire pour suivre la formation dépend du nombre d'heures que vous consacrez à vos études chaque semaine. Vous pouvez passer votre examen théorique quand vous le souhaitez, mais après la semaine de travaux pratiques, sinon vous ne pourrez pas répondre à toutes les questions.

Quand puis-je m'inscrire ?

Les inscriptions à la partie théorique de la formation se font tout au long de l'année. Vous serez inscrit à la première place disponible pour la partie pratique, sauf demande contraire de votre part, ce qui vous permettra de l'intégrer dans votre emploi du temps.

Comment s'inscrire ?

Remplir le formulaire d'inscription sur notre site web www.saddlefittingfrance.fr

Que recevrai-je en tant qu'étudiant ?

- **Un manuel de la formation complet**, entièrement illustré de dessins et de photographies ; ces ressources, accompagnées de vidéos, sont disponibles sur notre plateforme en ligne, dans votre espace d'apprentissage.
Les modules — y compris les documents remis lors des semaines de formation en présentiel — contiennent toutes les informations nécessaires pour réussir les évaluations et obtenir la validation de la formation.
- **Un kit de gabarits pour la prise de mesures**, comprenant un bloc de saddle fitting, une règle flexible pour réaliser les gabarits ainsi qu'un ruban de mesure du poids et de la taille du cheval.
Ce matériel vous sera remis pendant la semaine en présentiel.

Quel est le niveau de formation ?

La réussite d'une formation de ce niveau exige une approche réflexive, une aptitude à l'apprentissage autonome et une capacité d'analyse et de résolution de problèmes, gages de résultats professionnels et durables. Cela nécessite une approche professionnelle, une ouverture pluridisciplinaire et une véritable intégration des différents points de vue scientifiques liés au cheval, à sa biomécanique et à son bien-être.

Un bon *saddle fitter* (ergonome de l'équitation) se distingue également par sa créativité, sa capacité de résolution de problèmes et ses qualités sociales et communicatives, indispensables pour collaborer efficacement avec les cavaliers, les vétérinaires et les autres spécialistes du domaine.

Les mots-clés qui caractérisent ce programme sont : **professionnalisme, approche multidisciplinaire, regard scientifique, créativité, capacité d'analyse et de résolution de problèmes, qualités sociales et communicatives.**

Quand recevrai-je mon matériel de formation ?

Dès que nous aurons reçu le premier paiement, vous recevrez un e-mail d'invitation pour notre plateforme en ligne, sur laquelle vous pourrez retrouver vos modules de formation.

Combien de fois dois-je venir ?

La formation est conçue pour les stagiaires du monde entier. Cela signifie que vous ne devez venir qu'une seule fois et terminer par votre examen pratique. Cela peut ressembler à un camp d'entraînement, car ce sera très intensif, mais aussi très amusant !

Que se passe-t-il pendant la semaine de formation en présentiel ?

La semaine en présentiel a pour objectif de vous transmettre les connaissances et compétences essentielles pour devenir un(e) saddle fitter compétent(e), tout en intégrant les bases scientifiques du métier.

Saddle fitting demande rigueur, sens de l'observation et maîtrise technique. Pendant cette semaine, vous apprendrez notamment à :

- Examiner et manipuler un cheval de manière sûre et professionnelle ;

- Monter et vérifier l'ajustement d'une selle ;
- Évaluer le signalement, la conformation et l'état général d'un cheval ;
- Effectuer un examen du dos et identifier d'éventuels signes de douleur ou de boiterie, ainsi que les situations nécessitant l'intervention d'un vétérinaire ;
- Mesurer le dos d'un cheval afin de choisir la selle la mieux adaptée ;
- Ajuster une selle correctement et utiliser à bon escient les coussins ou sangles thérapeutiques ;
- Reconnaître l'influence du mouvement, du cavalier et de la biomécanique sur l'ajustement de la selle, et savoir y remédier.

Pendant la semaine, une participation active de votre part vous sera confiée : il vous sera demandé de vous exercer en groupe, y compris en dehors des heures de cours, afin de renforcer vos compétences pratiques.

En complément, des conférences animées par des enseignants hautement qualifiés approfondiront les notions théoriques abordées dans le matériel d'enseignement à distance, en les illustrant par des exemples concrets issus du terrain.

À la fin de la semaine pratique, une évaluation des compétences acquises sera réalisée afin de valider votre progression.

Taux de satisfaction & taux de réussite ?

Qu'en pensent nos anciennes stagiaires ayant suivi la formation MSFC :

- **Taux de satisfaction, promo 2025 : 100%**
- **Taux de réussite, promo 2024 : 85% (17 sur 20 élèves)**

- Taux de réussite, promo 2025 : 80% (8 sur 10 élèves ; hors rattrapages menés actuellement))

L'hébergement et les repas sont-ils inclus dans le prix de la formation ?

Oui, l'**hébergement est inclus** dans le prix de la formation.

Vous serez logé(e) dans un **grand gîte convivial**, avec des lits confortables et deux salles de bain partagées. L'ambiance y est chaleureuse — un peu comme un camp de poneys pour adultes ! — et c'est entièrement **gratuit**. Le gîte dispose également d'une **piscine chauffée**, alors n'oubliez pas d'apporter votre maillot de bain !

Tous les **repas sont inclus**, à l'exception des boissons lors des repas pris au restaurant.

Pour celles et ceux qui souhaitent plus d'intimité, il est possible de réserver une chambre individuelle dans un hébergement à proximité (par exemple au *Domaine de Chantemerle*, situé juste au coin de la rue — vous pourrez donc venir à pied jusqu'à l'école).

Même dans ce cas, vous êtes bien sûr le/la bienvenu(e) pour partager les repas avec le groupe. Nous organisons d'ailleurs quelques dîners conviviaux au Domaine.

Quelle est l'ambiance pendant la semaine d'études en présentiel ?

Vous rejoindrez un groupe dynamique et varié : nos stagiaires ont entre 18 et 60 ans et viennent d'horizons très différents. Tous partagent la même passion pour les chevaux et l'envie d'apprendre — et les amitiés se créent rapidement !

Les amoureux des chevaux ont toujours beaucoup à partager, et cela contribue à une atmosphère à la fois studieuse et détendue.

La semaine commence par un **dîner d'accueil le dimanche soir**, une belle occasion de faire connaissance avec les autres stagiaires et les formateurs.

Les cours alternent entre séances en classe et travaux pratiques “hands-on”.

Tous nos enseignants sont des experts passionnés, toujours heureux de répondre à vos questions et d'encourager votre participation — profitez de cette opportunité pour enrichir vos connaissances !

Enfin, la semaine se conclut par l'évaluation des compétences pratiques acquises tout au long de la formation.

Puis-je travailler comme saddle fitter indépendant après la formation ?

Oui, tout à fait !

Une fois la formation complète validée — matériel d'enseignement à distance, examen théorique en ligne et évaluation pratique — vous serez prêt(e) à exercer en tant que **saddle fitter indépendant**.

Vous disposerez de toutes les compétences nécessaires pour mettre vos connaissances au service du **bien-être des chevaux** et contribuer activement au **secteur équin**.

Puis-je également reflocker ou réparer une selle après la formation ?

Non, pas après la formation de saddle fitting seul. Mais nous proposons de formation complémentaires si vous souhaitez également apprendre à reflocker et rééquilibrer une selle. Notre formation de reflocage pour saddle fitters est un formation de 4,5 jours suivant la semaine en présentiel de saddle fitter au cours duquel seront enseignés le reflocage et le rééquilibrage, vous n'aurez donc besoin de vous déplacer qu'une seule fois en France.

Formation de reflocage pour selliers/saddle fitters

Dans ce module, vous serez formé aux compétences de base en sellerie dont vous avez besoin en tant que saddle fitter, ce qui signifie que vous devez être capable de reflocker (également avec double doublure) et de rééquilibrer une selle et que vous êtes capable de remplacer une contre-sangle de la bonne façon. Fortement recommandé si vous souhaitez travailler en tant que saddle fitter indépendant.

Qu'allez-vous apprendre pendant cette formation ?

- Retirez le panneau de la selle
- Effectuer des contrôles de sécurité sur la selle
- Vérifier l'arçon / vérifier les rivets
- retirer le flock et reflocker le panneau
- utilisation de nouvelles techniques et matériaux de flocage
- flocage correct d'une selle avec et sans doublure
- relacer le panneau en place
- ajuster le flock lorsque le panneau est remis en place
- préparer une nouvelle contre-sangle (girth strap) et coudre sur la sangle

Si vous souhaitez adhérer, veuillez demander le formulaire de candidature spécial. Coût : 1 750,00 € Cela comprend l'utilisation du matériel sur place,

l'hébergement (hébergement de groupe), le café/thé/biscuits et tous les repas (hors boissons au resto). Apportez 3-4 selles pour travailler.

Frais supplémentaires à considérer (non inclus) :

Le coût du kit d'outils de démarrage est d'environ 650,00 €. En plus de cela, vous devrez apporter des outils standards comme un marteau, des ciseaux, une pince, etc.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 – Objet

Les présentes **conditions générales de vente** (ci-après désignées les « CGV ») s'appliquent à toute commande de formation organisée par le MSFC (SARL Equine Sellerie et Formation).

Le fait de passer commande — notamment par la validation d'un bulletin ou dossier d'inscription, ou par la signature d'un contrat ou d'une convention — implique l'adhésion pleine et entière, sans réserve, du client aux présentes CGV.

Toute condition contraire, et notamment toute condition générale ou particulière émise par le client, ne pourra prévaloir sur les présentes CGV sans l'accord exprès, préalable et écrit du MSFC, ou sans une disposition contractuelle spécifique approuvée par les deux parties, quel que soit le moment où elle aura été portée à la connaissance du MSFC.

Le client se porte garant du respect des présentes conditions par l'ensemble de ses salariés, préposés ou agents, le cas échéant.

Le client reconnaît également avoir reçu, préalablement à toute commande, toutes les informations et conseils nécessaires lui permettant de s'assurer de l'adéquation de la formation proposée à ses besoins.

Article 2 – Inscription et documents contractuels

L'inscription du stagiaire s'effectue en renvoyant le formulaire d'inscription signé par e-mail au MSFC. Après réception, un contrat individuel de formation professionnelle

est transmis au stagiaire pour signature. Celui-ci doit être daté, signé et retourné au MSFC par e-mail.

L'accord d'inscription prend effet à la date de réception par le MSFC du contrat individuel de formation dûment signé. Après réception du contrat signé et à l'expiration du délai légal de rétractation, une facture sera émise.

Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée.

En validant son inscription, le stagiaire déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes CGV.

Les informations personnelles collectées (nom, adresse, e-mail, téléphone) sont utilisées exclusivement pour la gestion de la formation et la communication interne relative à celle-ci.

Pour chaque session de formation, une liste des participants (nom, adresse e-mail et numéro de téléphone) est communiquée aux autres stagiaires du groupe, sauf opposition expresse de votre part.

« Le contrat individuel de formation est conclu conformément aux articles L.6353-3 et suivants du Code du travail. »

L'institut de formation MSFC est enregistré en France par SARL Equine Sellerie et Formation sous le numéro SIRET 93430567300014 et le NDA sous numéro 75790175979 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine.

Article 3 Conditions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à 4800€ ; la formation est exonérée de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code général des impôts.

Le stagiaire s'engage à payer la prestation selon les modalités de paiement suivantes :

- **Après un délai de rétractation** mentionné à l'article 5 du présent contrat, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 30% (1440€).

Après le versement d'un acompte de **30%** du montant total de la formation, l'étudiant bénéficie d'un accès officiel à la formation, **qui commence par la partie théorique en enseignement à distance**. À ce stade, l'étudiant reçoit ses manuels d'étude ainsi que ses identifiants de connexion pour accéder à la plateforme en ligne où sont disponibles l'ensemble des cours, ressources pédagogiques et outils d'apprentissage.

- Le paiement du solde (3360€), à la charge du stagiaire, est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation, est payable en 4 échéances

- Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par prélèvement SEPA.

Article 4 – Annulation par le stagiaire

L'inscription est valable pour la durée du module ou du programme individuel auquel le stagiaire s'est inscrit.

Le stagiaire est informé qu'il dispose d'un **délai de rétractation de 10 jours** (ou **14 jours** si le contrat est conclu à distance ou hors établissement), à compter de la date de conclusion du présent contrat. Le cas échéant, le stagiaire informe l'organisme de

formation par **lettre recommandée avec accusé de réception**. Il peut utiliser à cet effet le formulaire de rétractation joint au présent contrat.

Aucune somme ne peut être exigée du stagiaire ayant exercé son droit de rétractation dans les délais prévus.

♦ **Annulation après le délai de rétractation** : Si, après son inscription et au-delà du délai de rétractation, le stagiaire (en financement individuel) décide de ne pas intégrer la formation, les frais de formation restent dus.

Pour résilier le contrat, le stagiaire doit informer le MSFC par lettre recommandée avec accusé de réception, en précisant les motifs de la résiliation et la date effective, laquelle ne pourra être antérieure à la date de réception du courrier par l'école.

♦ **Cas de force majeure** : Conformément à l'article L.6353-7 du Code du travail, en cas d'abandon de la formation pour un motif de force majeure dûment reconnu par le MSFC, le contrat peut être résilié. Le MSFC est alors fondé à demander le paiement des sommes effectivement engagées pour la mise en œuvre de la formation, dans la limite de la totalité des frais de l'année en cours.

Si l'abandon résulte d'un cas de force majeure dûment reconnu (événement imprévisible, irrésistible et extérieur aux parties) et signalé par lettre recommandée avec accusé de réception, accompagnée des justificatifs nécessaires, le contrat peut être suspendu à l'initiative du stagiaire pour une durée maximale de deux ans.

À l'issue de cette période, et sur demande du stagiaire, le contrat peut être résilié.

Dans ce cas, un avoir peut être établi, calculé au prorata temporis de la formation effectivement suivie, dans la limite de 50 % des frais de l'année en cours.

◆ **Autres cas d'abandon** : Dans les autres hypothèses (hors force majeure), en plus de la facturation des prestations effectivement dispensées, le MSFC se réserve le droit de demander le paiement du solde dû à titre de dommages et intérêts. Le règlement de cette somme ne pourra pas faire l'objet d'une prise en charge ou d'un remboursement par un organisme financeur de la formation professionnelle continue.

Article 5 – Annulation ou report du fait du MSFC et cas de force majeure

Le MSFC se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation, notamment dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour en assurer le bon déroulement.

Dans ce cas, le client est informé dans les plus brefs délais de cette annulation ou de ce report.

Aucune indemnité ne pourra être versée au client et, en tout état de cause, les frais de déplacement et/ou d'hébergement privé engagés avant la réception de la convocation ne pourront faire l'objet d'un remboursement.

Le MSFC se réserve également le droit, à l'initiative du responsable de formation et dans le respect des objectifs pédagogiques, d'adapter le contenu, la durée ou les moyens pédagogiques initialement prévus dans la maquette de formation.

En cas de réalisation partielle de la formation du fait du MSFC, la facturation sera effectuée au prorata temporis des heures effectivement réalisées par rapport au volume total d'heures prévu.

Le MSFC n'est tenu à aucune obligation envers le stagiaire si la tenue du cours est empêchée pour une raison relevant d'un cas de force majeure.

Aux présentes conditions générales, on entend par *force majeure* — outre la définition légale et jurisprudentielle — tout événement extérieur, imprévisible, irrésistible et indépendant de la volonté du MSFC, rendant impossible l'exécution de ses obligations (ex. : catastrophes naturelles, incendies, pandémies, grèves générales, pannes techniques majeures, etc.).

En cas de force majeure, le MSFC peut suspendre l'exécution de ses obligations pendant toute la durée de l'événement.

Si la période de suspension excède douze (12) mois, chacune des parties pourra résilier le contrat, sans indemnité ni obligation de verser des dommages et intérêts à l'autre partie.

Article 6 – Responsabilité

Le MSFC ne peut être tenu responsable des vols, accidents ou sinistres survenant pendant les activités d'étude, sauf en cas de faute lourde ou négligence grave dûment prouvée.

En cas d'incident, le formateur ou le coordinateur de formation doit être immédiatement informé.

Dans l'hypothèse où la responsabilité du MSFC serait engagée, celle-ci est strictement limitée au montant des frais de formation perçus au titre de la session concernée, et en tout état de cause au montant couvert par son assurance.

La responsabilité du MSFC ne couvre que les dommages directs subis par le stagiaire.

Sont exclus tous dommages indirects, tels que les pertes d'exploitation, pertes de bénéfices, pertes d'économies, préjudices commerciaux, ou interruptions d'activité.

Le droit français est applicable à l'ensemble des contrats conclus avec les stagiaires, quel que soit leur lieu de résidence.

Article 7 – Propriété intellectuelle et captations d'images

Les contenus des formations sont des œuvres protégées par des dispositions nationales et internationales en matière de droits d'auteur et de droits voisins.

Le MSFC est le seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble des formations qu'il propose à ses clients.

À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, etc.), utilisés par le MSFC pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive du MSFC. À ce titre, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction ou exploitation non expressément autorisée, que ce soit au sein ou à l'extérieur de l'organisme, sans accord écrit préalable du MSFC.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission ou diffusion, totale ou partielle, des contenus de formation – y compris les formations à distance – est strictement interdite, quels qu'en soient le procédé et le support utilisés. En tout état de cause, le MSFC demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement.

La violation du droit d'auteur ou des droits de propriété est considérée comme un délit.

Le nom et le logo MSFC sont protégés par la loi et ne peuvent être utilisés que par des personnes certifiées comme *saddle fitter* par le MSFC.

Si une vidéo est réalisée pendant un cours avec l'autorisation du formateur, celle-ci ne peut être utilisée que pour un usage personnel d'étude et ne doit en aucun cas être diffusée publiquement ni partagée sur les réseaux sociaux.

Le MSFC se réserve la possibilité d'effectuer, pendant les sessions de formation, des prises de vues (photographies ou vidéos) à des fins pédagogiques, documentaires ou de communication (site internet, brochures, réseaux sociaux, etc.).

Ces captations sont réalisées dans le respect de la dignité et de la vie privée des stagiaires et ne visent jamais à porter atteinte à leur intégrité.

Tout stagiaire peut, avant le début de la formation, s'opposer à l'utilisation de son image en le signalant expressément par écrit au MSFC.

En l'absence d'opposition écrite, le stagiaire autorise le MSFC à utiliser, sans contrepartie financière, son image filmée ou photographiée dans le cadre des activités de formation, à des fins strictement non commerciales.

Le MSFC s'engage à ne pas céder ni vendre ces images à des tiers extérieurs sans accord écrit des personnes concernées.

Article 8 – Protection des données personnelles (RGPD)

Le MSFC (SARL Equine Sellerie et Formation) collecte et traite des données à caractère personnel concernant le stagiaire dans le cadre de la gestion administrative et pédagogique de la formation, conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi française « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée.

Les données collectées (nom, prénom, date de naissance, coordonnées, informations de facturation, résultats d'évaluation, etc.) sont strictement nécessaires

à la bonne exécution du contrat de formation et à la gestion des obligations légales et comptables du MSFC.

Ces données peuvent être communiquées uniquement aux personnes ou organismes intervenant dans la mise en œuvre de la formation (formateurs, partenaires pédagogiques, autorités administratives compétentes), dans la limite de leurs attributions respectives.

Le MSFC s'engage à ne pas transférer les données personnelles à des tiers à des fins commerciales et à assurer leur sécurité et leur confidentialité.

Les données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été collectées, sans excéder les durées légales de conservation applicables.

Conformément à la réglementation, chaque stagiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, d'opposition et de portabilité de ses données.

Ces droits peuvent être exercés à tout moment par courrier adressé à :

MSFC – Service administratif, La Boutinière, 79320 Moncoutant-sûr-Sèvre,
ou par e-mail à : MSFCsaddlefittingfrance@gmail.com.

En cas de difficulté non résolue, le stagiaire peut introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés – www.cnil.fr).

Article 9 – Qualité et comportement du stagiaire

Le MSFC met tout en œuvre pour assurer la meilleure qualité possible de ses formations. Si, malgré ces efforts, un stagiaire souhaite formuler une plainte concernant la qualité d'un cours, il peut s'adresser à la direction du programme par lettre recommandée avec accusé de réception.

Toute demande d'indemnisation liée à une réclamation ne pourra en aucun cas excéder le montant des frais de formation dus par le stagiaire.

En cas de mauvaise conduite du stagiaire, sous quelque forme que ce soit, envers ses camarades, ses formateurs ou le coordinateur du programme, le MSFC se réserve le droit de refuser immédiatement l'accès à la formation, sans remboursement des sommes versées.

Par mauvaise conduite, on entend tout comportement socialement inacceptable, tel que :

- intimidation, harcèlement moral ou sexuel,
- menaces, chantage, insultes,
- dégradation volontaire de biens ou de matériel,
- mise en danger d'autrui,
- atteinte à la réputation du MSFC ou perturbation grave du bon déroulement du cours.

Article 10 – Suspension, dissolution et résiliation anticipée du contrat

Le MSFC est autorisé à suspendre l'exécution de ses obligations ou à résilier le contrat, si le stagiaire ne respecte pas, partiellement ou totalement, ses engagements contractuels ou s'il ne les exécute pas dans les délais convenus.

Le MSFC est également habilité à résilier le contrat lorsque surviennent des circonstances exceptionnelles rendant l'exécution du contrat impossible, ou lorsque le maintien inchangé de celui-ci ne peut raisonnablement être exigé.

En cas de suspension ou de résiliation du contrat à l'initiative du MSFC, celui-ci n'est tenu à aucune indemnisation pour les dommages ou frais éventuellement subis par le stagiaire.

Si le contrat est résilié prématurément par le MSFC, les frais de formation correspondant aux prestations non encore dispensées seront remboursés, sauf lorsque l'annulation est imputable au stagiaire, notamment en cas de faute grave, de comportement inapproprié ou d'utilisation abusive du nom ou du logo du MSFC.

En cas de circonstances exceptionnelles et graves, telles qu'une maladie en phase terminale ou un accident entraînant une incapacité durable empêchant le stagiaire de poursuivre la formation, les frais correspondant aux prestations non effectuées pourront être remboursés, sur présentation des justificatifs nécessaires.

« Toute exclusion fera l'objet d'un rapport écrit transmis au stagiaire. »

Politique de confidentialité du MSFC

Dernière mise à jour : octobre 2025

1. Identité du responsable du traitement

Le responsable du traitement des données personnelles est :

MSFC – SARL Equine Sellerie et Formation

La Boutinière, 79320 Moncoutant-sûr-Sèvre

E-mail : MSFCsaddlefittingfrance@gmail.com

2. Données collectées

Le MSFC collecte uniquement les données strictement nécessaires à la gestion de ses activités de formation et de certification, notamment :

- Identité : nom, prénom, date de naissance, sexe
 - Coordonnées : adresse postale, adresse e-mail, téléphone
 - Informations professionnelles : emploi, entreprise, statut, diplômes
 - Données liées à la formation : inscription, évaluations, résultats, attestations, absences, paiements
 - Images ou vidéos, uniquement si vous y avez consenti (cf. clause d'autorisation d'image)
-

3. Finalités du traitement

Vos données sont collectées pour :

- Gérer votre inscription, votre dossier administratif et le suivi pédagogique
- Assurer la facturation, la comptabilité et le reportent administratif (DREETS, OPCO, etc.)
- Évaluer la qualité et la satisfaction des formations
- Communiquer des informations liées à nos activités de formation
- Respecter les obligations légales et réglementaires applicables au MSFC

Le MSFC ne traite jamais vos données à des fins commerciales sans votre consentement.

4. Base légale du traitement

Le traitement de vos données repose sur :

- L'exécution du contrat de formation auquel vous avez souscrit
 - Le respect d'obligations légales et réglementaires
 - Le consentement explicite pour certaines opérations (ex. utilisation d'image ou envoi de communications non obligatoires)
-

5. Destinataires des données

Vos données peuvent être communiquées uniquement :

- Aux formateurs et personnels administratifs du MSFC
- Aux organismes financeurs (ex. OPCO, Pôle Emploi, CPF)
- Aux autorités administratives (DREETS, Qualiopi) lorsque la loi l'exige

Aucune donnée n'est transmise à des partenaires commerciaux externes ni vendue à des tiers.

6. Durée de conservation

Les données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la gestion de votre formation, augmentée des durées légales de prescription :

- **5 ans** pour les données administratives liées à la formation
 - **10 ans** pour les documents comptables et fiscaux
 - Les images ou vidéos sont supprimées ou anonymisées à votre demande ou après 3 ans maximum
-

7. Sécurité et confidentialité

Le MSFC met en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour protéger vos données contre toute perte, altération, accès non autorisé ou divulgation non souhaitée.

L'accès aux données est strictement limité aux personnes habilitées.

8. Vos droits

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez des droits suivants :

- Droit d'accès à vos données
- Droit de rectification ou d'effacement
- Droit de limitation ou d'opposition au traitement
- Droit à la portabilité de vos données

Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à :

MSFC – Service administratif

La Boutinière, 79320 Moncoutant-sûr-Sèvre

ou par e-mail : **MSFCsaddlefittingfrance@gmail.com**

En cas de désaccord non résolu, vous pouvez adresser une réclamation à la **CNIL** (www.cnil.fr).

9. Cookies et outils de suivi (si applicable)

Le site internet du MSFC peut utiliser des cookies techniques pour améliorer la navigation.

Aucun cookie publicitaire ni traçage à des fins marketing n'est utilisé sans votre accord explicite.

10. Mises à jour de la politique

Le MSFC se réserve le droit de modifier la présente politique à tout moment afin de tenir compte des évolutions législatives ou techniques.

Toute modification substantielle sera signalée sur notre site internet ou communiquée par e-mail.